

## LE BENEVOLAT

La solidarité est une notion qui est encore très chère aux habitants des villages du Coteau. C'est pourquoi de nombreux bénévoles offrent leur temps pour assurer la livraison de repas à domicile, pour assurer des transports ou pour effectuer des visites à domicile.



### Pour qui ?

Pour les adultes et les personnes âgées seules, malades ou handicapées qui se trouvent dans l'incapacité de cuisiner ou de se déplacer en transports publics. Les demandes peuvent être faites par les médecins, les hôpitaux ou par les familles.

### Par qui ?

Les bénévoles collaborent avec les professionnels du CMS ainsi qu'avec les associations de bénévoles des quatre communes d'Arbaz, Ayent, Grimisuat et Savièse : Le Groupe Entraide, les Samaritains, les Hospitaliers et Hospitalières de Lourdes, les Paroisses, les Sociétés de villages, etc...

### Comment cela se passe ?

Les demandes d'intervention font l'objet d'une évaluation qui tient compte des besoins de la personne, des ressources de sa famille et de l'aide que peut apporter son entourage. Des réévaluations sont effectuées régulièrement.

### Combien ça coûte ?

**Les repas à domicile** sont facturés à Fr. 12.— l'unité. Ce prix comprend la fourniture du repas, le plateau-thermos et l'indemnisation des livreurs à Fr. 0.70 le kilomètre.

**Les bénéficiaires de transports** sont invités à indemniser directement les bénévoles selon les tarifs des transports publics et des parkings municipaux ou à Fr. 0.70 le kilomètre parcouru.

## QUI PEUT FAIRE DU BENEVOLAT ?

En fonction de ses disponibilités, de ses possibilités et de ses intérêts personnels, chacun peut faire du bénévolat.

Que ce soit à un rythme préalablement établi (1 jour par semaine) ou pour des dépannages ponctuels, chacun peut s'annoncer au secrétariat du CMS pour faire du bénévolat :

**Nous sommes toujours très heureux de présenter notre CMS et d'accueillir de nouveaux bénévoles.**